



SEMINAIRE FCM JUIN 2010 : LA MUTATION INDUSTRIELLE DE LA TUNISIE OUVRE DES PERSPECTIVES NOUVELLES

Les 17 et 18 juin derniers Finances & Conseil Méditerranée a organisé à Tunis des rencontres d'affaires et un séminaire de haut niveau sur le développement des PME. Ce rendez-vous qui s'est tenu à l'hôtel Cartago à Gammarth a réuni la délégation de Provence Alpes Cote d'Azur composée d'une quinzaine de professionnels de la banque, experts comptables, avocats d'affaires et consultants d'entreprises. Les rencontres d'affaires ont permis aux professionnels de nouer et renforcer des relations fructueuses avec leurs partenaires et homologues tunisiens. Le séminaire a rassemblé pour une journée de travail dense, interactive et riche plus de 60 professionnels des deux rives.

L'objectif a rappelé François-Xavier de Fornel, président du réseau Finances & conseil Méditerranée, est « de baliser le chemin des PME, de connaître les conditions d'implantation et de développement des entreprises et d'identifier les « bons partenaires » pour assurer une croissance durable. »

Une stratégie volontariste

Les échanges et interventions ont mis à jour une Tunisie nouvelle, méconnue des voisins du Nord et en pleine gestation.

La Tunisie est connue pour avoir développé un tourisme de masse générateur de ressources en devises appréciables. Elle est aussi réputée pour son industrie textile, avec ses "jeanners", qui est le premier secteur d'emploi industriel et particulièrement d'emplois féminins. La Tunisie comme tout le textile méditerranéen a été secouée par la fin des quotas asiatiques. Mais les professionnels tunisiens avec une politique déterminée de mise à niveau, de modernisation, d'innovation ont amorti le choc et limité à 15 % l'impact des achats asiatiques tout en se redéployant vers les fibres techniques, les séries courtes, les produits à plus forte valeur ajoutée. Les investisseurs ont compris la place spécifique de la Tunisie au sud du marché européen puisque le groupe Benetton¹ a investi fortement dans de nouvelles unités de production.

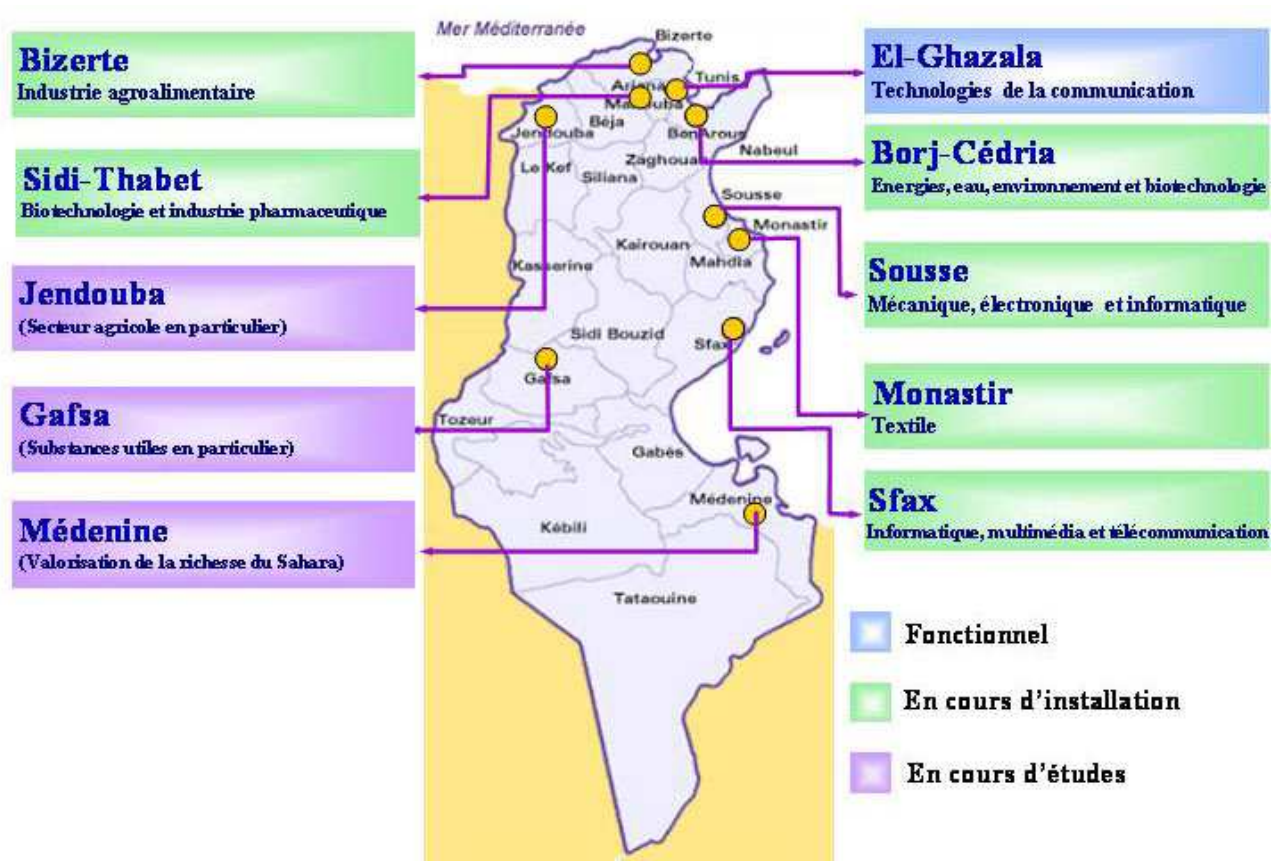
Mais l'information la plus importante est que la production des industries technologiques a dépassé la production textile.

Comment ? Par une politique volontariste du gouvernement tunisien. La Tunisie s'est d'abord positionnée sur des services déportés comme les centres d'appels et dans le même temps elle mettait en place d'une « stratégie pour passer d'un pays émergent à un pays développé » comme l'a déclaré Nouredine Taktak de l'API.

Une stratégie industrielle avec la création de toutes pièces de huit technopoles installées aux marges ou dans les universités et écoles d'ingénieurs avec des spécialités fortes en agroalimentaire, textile, TIC, électronique et mécanique, énergies et biotechnologies.

¹ Benetton fabrique plus du tiers de sa production mondiale en Tunisie

L'administration tunisienne a fourni simultanément un effort particulier pour simplifier les procédures, créer un guichet unique et garantir la création d'une SARL en moins d'une heure ! L'ambition est de faire du pays une plate-forme de production et de services à valeur ajoutée avec une montée en gamme des filières. Un projet qui se réalise comme l'attestent les chiffres de l'économie tunisienne.



Ces huit technopôles sont accompagnés de la création de pépinières d'entreprises et de centre technologiques dans chacun des 24 gouvernorats.

Doubler les exportations industrielles en 2 016

Les exportations industrielles ont été multipliées par cinq depuis 1995. La Tunisie compte 3 000 entreprises à participation étrangère dont 1 249 Françaises. Les 3 000 emploient 40 % de la main-d'œuvre industrielle. La Tunisie se positionne, malgré ses 10 millions d'habitants, comme

une destination favorite pour les investissements directs étrangers. Et note Jalel Tebib, Directeur de la promotion générale, de la FIPA, Foreign Investment Promotion Agency, Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur, « il s'agit d'une attraction confirmée, car 60 % des IDE proviennent d'extensions, de développements d'établissements existants ».

Pour 2016, le pays veut doubler ses exportations industrielles et tripler les investissements industriels. L'ambition est d'équilibrer la balance des exportations qui sont composées aujourd'hui pour trois quarts produits traditionnels en allant vers un 50/50 avec les produits à fort contenus technologique.

La Tunisie a su attirer une sous-traitance aéronautique inconnue il y a dix ans, une sous-traitance automobile forte qui change la donne. Malgré la crise le pays a connu en 2009 une croissance de 3,1 % et sera en 2010 à 4 % avec une moyenne sur dix ans de 5 %.

Changer de regard

Les entreprises qui veulent aller en Tunisie devront donc changer de vision. La Tunisie attend de ses partenaires qu'ils contribuent à cette stratégie de développement, qu'ils l'installent dans les zones prioritaires, qu'ils apportent des unités à valeur ajoutée. Trois secteurs sont privilégiés :

- Les industries mécaniques, électriques et électroniques
- Les activités de recherche & développement
- Les activités aéronautiques

La PME bénéficiera d'un environnement de formation et d'éducation favorable. Chaque année la Tunisie compte 65 000 diplômés universitaires² elle consacre 7,5 % du PIB à l'éducation³.

² 3 600 diplômés en ingénierie - 7000 diplômés en sciences informatiques et communications - 23 000 techniciens supérieurs en 2008

"Nous avons trop de diplômés avoue un expert tunisien, la formation va plus vite que la croissance". Un plus donc pour l'investisseur qui trouvera sur place une ressource humaine de bonne qualité avec une alphabétisation de quasiment toute la population et des diplômés en général cinq fois moins cher qu'en Europe.

La Tunisie a développé un arsenal d'aides et de soutien pour encourager l'investissement extérieur. De la défiscalisation dans les zones franches aux aides à l'investissement qui peuvent couvrir 8 à 25 % des projets avec dans certains cas l'octroi de terrain au dinar symbolique.

Des aides multiples à l'investissement

Exonération de l'impôt sur les sociétés pendant 10 ans pour les entreprises exportatrices et paiement de l'impôt au taux réduit de 10 % à partir de la 11e année pour une durée illimitée.

Des avantages supplémentaires pour l'implantation dans les zones de développement régional

- Prise en charge des cotisations patronales au régime de la sécurité sociale (16,5 %) pendant 5 ans ou 10 ans.
- Primes d'investissement
- Prise en charge d'une partie du prix des terrains industriels

Des aides à l'emploi et la formation

Prise en charge d'une partie des frais de la formation complémentaire

Prise en charge d'une partie des salaires

Le Code des investissements qui régit les entreprises étrangères comme tunisiennes est très favorable au business.

3 Population au dessous de 25 ans: 45% - Population active : 3.6 millions - Population scolarisée: 2.7 millions

Respecter les règles

Par contre tous les professionnels du chiffre et du droit réunis à Tunis mettent en garde les entrepreneurs : pas question d'improviser les démarches. La Tunisie dans les statistiques de la banque mondiale demande autant de démarches administratives que la France sinon plus. Toute aide, toute exonération, tout avantage a ses règles précises, datées, ponctuelles et non dérogatoires. La Tunisie fait rigoureusement respecter un droit qui semble avantageux, mais qui peut se retourner contre les personnes qui ne respectent pas les procédures. Cette vigilance appelle un accompagnement pas à pas de l'entrepreneur. ⁴

La Tunisie s'est donc transformée, avec une indéniable pugnacité, avec des moyens, avec un environnement économique stable qui offre de réelles et nouvelles opportunités aux PME industrielles. Mais au-delà des lois, la Tunisie offre un avantage de proximité qu'un intervenant résumait ainsi : Vous pouvez cueillir le jasmin le matin à Tunis et boire un pastis le soir sur le vieux port.

⁴ On retrouvera dans les interventions de MM. Faouzi Mili, avocat à la cour de Cassation, Conseil en Droit des Sociétés, Nouredine Ben Arbia, expert-comptable Horwath ACF, Nabil Ammar, expert-comptable, International Business Advisors les points de vigilance qui s'imposent à tous.

DEROULEMENT DU SEMINAIRE

Ouverture :

François-Xavier de Fornel, Directeur Général de la Banque populaire provençale & corse ;
président de Finances & Conseil Méditerranée ;

Mohamed Ferid Ben Tanfous, Président, Association Professionnelle Tunisienne des Banques
(APTB) ;

Abdelwahab BEHI, président du Centre de Conciliation et d'Arbitrage de Tunis, ancien
Bâtonnier

Driss FARES, Délégué Général de l'Union des banques maghrébines ;

Ahmed Belaïfa, président honoraire de l'Ordre des experts comptables de Tunisie ;

Industrie et services à l'industrie en Tunisie :

Quelles opportunités pour les entreprises de la région Paca ?

Nouredine Taktak, Directeur Central, API

Jalel Tebib, Directeur de la Promotion Générale, FIPA, Foreign Investment Promotion Agency,
Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur.

Jacques Torregrossa, Directeur Ubifrance Tunis.

Atelier 1 : Développer dans les meilleures conditions son activité en Tunisie ou en PACA :

Approche juridique de l'entreprise Tunisie-France :

- Faouzi Mili, avocat à la cour de Cassation, Conseil en Droit des Sociétés
- Franck Benalloul, avocat au Barreau de Marseille

Comptes et comptabilité : pratiques, contrôles, déclarations des entreprises

- Nouredine Ben Arbia, expert-comptable Horwath ACF

- Jean-Claude Capuono, commissaire aux comptes, représentant la Chambre régionale des commissaires aux comptes d'Aix-Bastia,
- Nabil Ammar, expert-comptable, International Business Advisors.

Témoignages

Douja Garbi, chef d'entreprise, Groupe DG.

Après Midi

Céfim : une plateforme d'échanges

Entre professionnels de la banque, du chiffre et du droit, présentation & objectifs de la CEFIM, place financière de Marseille Provence, (Communauté Économique et Financière Méditerranéenne) par Yves Riondet, Secrétaire Général.

Atelier 2 : Transferts de fonds et rapatriement : règles, besoins et cadre spécifique France et Tunisie, Contrôle des changes, Déclarations dans le pays d'accueil

Garantie de rapatriement, Distribution et rapatriement des bénéficiaires, Convention fiscale, Gestion des flux internationaux en France et en Tunisie.

Ahmed El Karam, Directeur Général, Amen Bank ;

Isabelle Frédéric, Directeur de l'Activité Commerce Extérieur, Société Marseillaise de Crédit

Hiba Kechine, expert-comptable

Mohamed Laqhila, expert-comptable, représentant le Conseil Régional de l'Ordre de Marseille PACAC ;

Atelier 3 : Expériences croisées du financement des PME : fonds d'investissements, capital-risque et capital investissement. Comment fonctionne le Capital-risque pour une PME en recherche de financement ?

Guy Gensollen, vice-président Provence Business Angels

Selma Bellagha, Executive Partner, Alternative Capital Partners ;

•Aïcha Ennaifar, Directrice Générale, Diva Sicar

Mohamed Baraket, Head of Corporate Investment & Advisory, FINA Corp et Riadh Abid, Strategic Investment Financial, FINA Corp.

Clôture du séminaire par François-Xavier de Fornel, Directeur Général de la Banque populaire provençale & corse ; président de Finances & Conseil Méditerranée ;